

RÉUSSIR Terres d'Ariège

fdsea 09 Jeunes Agriculteurs Ariège

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS AGRICOLES ET RURALES

N°889 | Vendredi 22 mars 2024

32, Av de Gaulle - 09000 Foix - Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99 - Le n° : 2,22€ -
mail : terres.ariege@gmail.com / Site : www.terres-ariege.fr

Les titres de la semaine

- **France**
  > Une circulaire pour débloquerla délivrance des certiphytos p.3
- **Actualité**
  > Rencontre avec Jean-Baptiste Couderc, éleveur bovin à Nalzen p.12
  > Les apéros cantonaux, retour sur les deux premières dates p.4
- **Élevage**
  > FNB : Dossier complet viande bovine, situation du marché en janvier p.6
  > Week end de Pâques, l'abattoir de Pamiers vous communique ces horaires d'ouverture p.7
- **Chambre d'agriculture**
  > Informations sur le sylvopastoralisme p.8
- **Petites annonces**

Vendre, acheter, louer... Faites des affaires avec votre hebdomadaire agricole local *Terres d'Ariège* p.11



Assemblée générale des Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA de l'Ariège : 2024, une année de renouveau pour les deux syndicats p. 2

L'Assemblée Générale de la FDSEA et des JA s'est tenue ce vendredi à la salle du lac de Montbel. Pour ce rendez-vous annuel, la salle était comble, et près de 200 adhérents ont répondu présents.

JA/FDSEA P. 4



LES JA DE PLAINES ET COTEAUX VOUS ATTENDENT NOMBREUX POUR LEUR TRUFFADE-SAUCISSE LE 6 AVRIL PROCHAIN !

CHAMBRE D'AGRICULTURE P. 9



COTURNIX 09 2024 :
COMMANDEZ VOS SEMENCES





Assemblée générale des Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA de l'Ariège : 2024, une année de renouveau pour les deux syndicats

SYNDICALISME L'Assemblée Générale de la FDSEA et des JA s'est tenue ce vendredi à la salle du lac de Montbel. Pour ce rendez-vous annuel, la salle était comble, et près de 200 adhérents ont répondu présents.

Une assemblée générale organisée en deux temps

Le 15 mars au matin, l'ensemble des adhérents de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège ont réalisé la partie statutaire de leur assemblée générale. Un déroulé classique mais efficace pour présenter au quelques 200 adhérents présents un récapitulatif de l'année 2023 : rapport d'activité départemental, rapport d'activité des sections (agricultrices et anciens exploitants) rapport financier, et enfin la partie élective.

Zoom sur le GIE AgriAvenir

Détail important à noter, un peu plus d'un an après le lancement du GIE AgriAvenir, les élus des deux syndicats ont souhaités présenter un état des lieux de tous les projets qu'avait porté cette nouvelle structure. Pour rappel, le GIE Agri Avenir a été créé en novembre 2022, et mutualise les trois structures : Terres d'Ariège, les Jeunes Agriculteurs et la FDSEA. Son objectif principal étant de mutualiser les compétences des trois entités, mais surtout de développer une offre de services divers pour agriculteurs du département. Inès Nougadère, responsable du développement des services du GIE, a donc présenté à l'assemblée les différents services développés en 2023 par le GIE AgriAvenir, ainsi que les retombées financières que ces derniers représentent pour la structure.

L'après-midi, a été quant à elle consacrée à la présentation des dossiers phares du syndicalisme ariégeoise de 2023 :

- Le sujet de la prédation et plus largement de la gestion de la faune sauvage, a été présenté à trois voix par Alexis Cabanié, référent prédation pour les JA09, Sophie Alzieu, référente prédation pour la FDSEA09 et Christian Pujol, représentant « Chasse » pour la FDSEA09
- La thématique de la gestion de l'eau, avec Alexandre Toulis et Boris Rouquet, tous deux responsables du sujet pour les JA et la FDSEA
- Enfin le dossier « environnement », pour lequel Laurent Saurat et Sébastien Durand ont pris la parole.

Des élus régionaux et nationaux pour accompagner les débats de l'après-midi

En complément des interventions des représentants locaux, des figures régionales et nationales des deux syndicats avaient fait le déplacement.

- Cédric Tranquard, élus « Faune sauvage » à la FNSEA, et également président de la FDSEA de Charente Martime
- Romain Deloustal, Président des Jeunes Agriculteurs d'Occitanie
- Jean-Baptiste Gibert, membre du Conseil d'Administration de JA Occitanie et également élus à JA National

Faute de pouvoir effectuer le déplacement Arnaud Gaillot, Président des Jeunes Agriculteurs, à tout de même contribué à distance à cette assemblée générale départementale en envoyant un message vidéo qui a été diffusé pendant les discours de clôture.

Année élective pour les Jeunes Agriculteur de l'Ariège

Comme tous les deux ans les Jeunes Agriculteurs devaient cette année procéder au renouvellement de l'équipe départementale. Après 8 années de présidence Clémence Biard a décidé de laisser sa place à une nouvelle équipe.

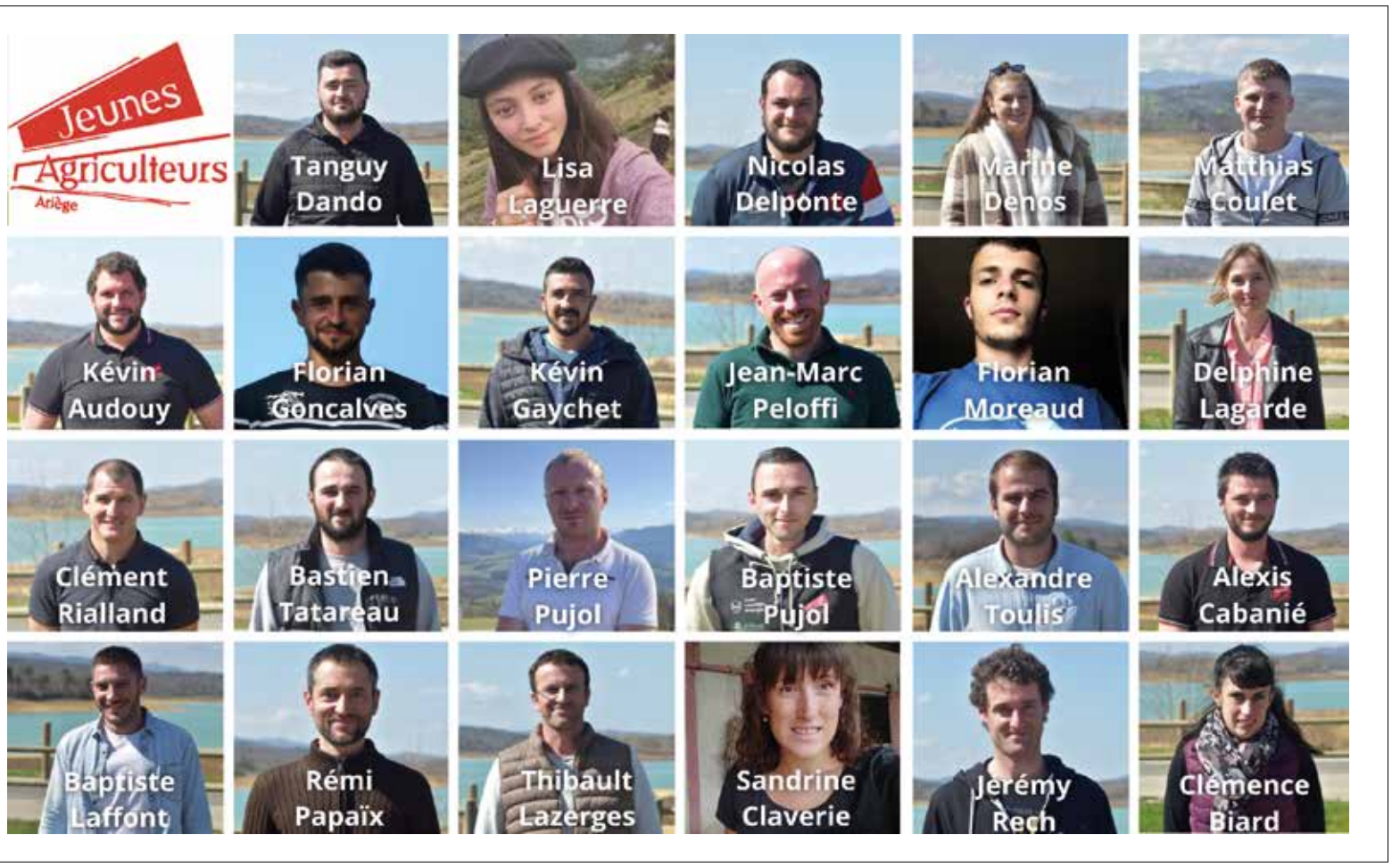
« Ça fait 8 ans que je suis à la tête des JA de l'Ariège, aujourd'hui je pense qu'il est temps que de nouveau visage prennent le relais. Pour cette dernière AG en tant que présidente, je voulais renouveler mes remerciements à tout mon bureau, à tous les membres de mon conseil d'administration, mais également à tous les adhérents sans qui le syndicat ne serait rien. Aujourd'hui je quitte la présidence, mais je ne serai jamais bien loin du syndicat, et surtout je serai toujours là pour soutenir la future équipe si besoin. »

Une élection chez les Jeunes agriculteurs, comment ça marche ?

Lors d'une année élective l'ensemble des membres du conseil d'administration et du bureau départemental doit être renouvelé, ainsi tous les membres son considéré comme sortant. Il en est de même pour les équipes cantonales.

Aussi entre décembre et janvier 2023, l'ensemble des cantons ont réalisés leurs assemblées générales locales afin d'élire un nouveau bureau, et de désigner des candidats au futurs conseil d'administration départemental. Cette liste de candidats a été soumise au vote à l'occasion de l'assemblée générale.

Kevin AUDOUY (Pays Cathare)
Clémence BIARD (Pays Cathare)
Alexis CABANIE (Plaines & Coteaux)
Sandrine CLAVERIE (Haute-Ariège)
Matthias COULET (Haute-Ariège)
Tanguy DANDO (Pays Cathare)
Nicolas DELPONTE (Plaines & Coteaux)
Marine DENOS (Plaines & Coteaux)
Kevin GAYCHET (Lèze-Arize)
Florian GONCALVES (Plaines & Coteaux)
Baptiste LAFFONT (Pays Cathare)
Delphine LAGARDE (Haute-Ariège)
Lisa LAGUERRE (Couserans)
Thibault LAZERGES (Pays Cathare)
Florian MOREAUD (Lèze-Arize)
Rémi PAPAIX (Couserans)
Jean-Marc PELOFFI (Haute-Ariège)
Baptiste PUJOL (Couserans)
Pierre PUJOL (Couserans)
Clément RIALLAND (Plaines & Coteaux)
Jérémy RECH (Couserans)
Bastien TATAREAU (Lèze-Arize)
Alexandre TOULIS (Plaines & Coteaux)



Suite au dépouillement, et après vérification, le résultat des élections du futur conseil d'administration des JA a été annoncé par Sébastien Durand.

« *Pour 30 votes exprimés, 25 bulletins ont été votés en « liste entière », 2 bulletins ont été voté en partie, enfin 3 votants se sont abstenus. La liste des candidats au conseil d'administration des Jeunes Agriculteurs pour le mandat 2024 – 2026 est donc approuvée à la majorité. Jeudi prochain, à l'occasion du premier conseil d'administration de cette nouvelle équipe, sera élu le nouveau bureau, ainsi que la nouvelle présidente ou le nouveau président des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège, pour un mandat de 2 ans* »

Quelques changements pour la FDSEA en canton…

Au cours des assemblées générales cantonales de la FDSEA, le président du canton du Couserans, Didier Beyne à présenter sa démission. De ce fait, l'équipe cantonale a elle aussi renouvelé les membres de son bureau local. La nouvelle composition à elle aussi été soumise au vote à l'occasion de l'assemblée générale.

Ci-dessous la nouvelle équipe cantonale du Couserans, élue à l'unanimité des suffrages exprimés.

Gil CAMPAN, Cédric COUZINET
Jean-Louis MANDROU, Gilles MORERE
Patrick TEYCHENNE

… mais aussi au département

Rémi Toulis, Président de la FDSEA de l'Ariège depuis 2020, à lui aussi annoncé officiellement sa démission aux adhérents à l'occasion de l'assemblée générale du 15 mars. Une décision prise après discussion avec son Conseil d'Administration en amont de l'AG.

« Je vous remercient tous pour ces années de confiance, de travail et d'investissement. Je vous fais confiance pour la suite et je ne doute pas que vous ferez tous ensemble du très bon boulot pour défendre notre métier avec ardeur, comme nous l'avons toujours fait »

Remerciement des syndicats

Nous remercions l'ensemble des participants à cette assemblée générale 2023, nous remercions particulièrement Monsieur Simon Bertoux, Préfet du département ; les représentants de la DDT, et Monsieur Laurent Panifous, député de l'Ariège.

Nous remercions l'ensemble des représentants et des élus qui ont répondu présent à notre invitation pour cette journée. Et bien évidemment, nous remercions tous nos partenaires qui répondent toujours présent quand il s'agit de nous soutenir.

A.D

Une circulaire pour débloquer la délivrance des certiphytos

CERTIPHYTOS Face aux préoccupations du secteur agricole concernant des blocages dans la délivrance des certiphyto, le ministère de l'Agriculture a envoyé une circulaire aux Draaf le 12 mars. Elle leur demande notamment d'émettre des certificats provisoires d'un an aux acteurs dont le certificat viendrait à échoir avant le 1er mai 2024.

À la suite d'une réunion de travail entre les syndicats agricoles et le Premier ministre Gabriel Attal le 11 mars, les Draaf ont reçu une circulaire leur intimant de ne plus bloquer les délivrances de Certiphyto pour des problématiques liées au conseil stratégique phytosanitaire (CSP), dont le gouvernement a annoncé la suppression « en l'état ». Trois cas de figure sont présentés : pour les agriculteurs dont le certificat sera échu avant le 1er mai 2024, le ministère demande aux Draaf d'émettre un certificat provisoire d'un an. Ceux dont le certificat sera échu après le 1er mai pourront bénéficier d'une extension au moins jusqu'au 1er mai 2025 - une disposition suspendue à la validation du Conseil d'État. Enfin, les Draaf devront « renouveler pour une durée de cinq ans » les demandes effectuées par les agriculteurs ayant réalisé un CSP, ou étant exemptés de ce conseil.

Un usage des phytos conditionné

D'une manière générale, il est demandé aux Draaf de communiquer auprès des acteurs « sur l'utilité de prendre rendez-vous auprès d'un conseiller agréé pour délivrer le CSP. L'idée étant d'éviter « *toute incertitude juridique dans le traitement, et le cas échéant la délivrance, des demandes de renouvellement des certiphytos* », souligne le ministère. Lors du Salon de l'agriculture, la Fédération du négoce agricole (FNA) et la branche Métiers du grain de la Coopération agricole (LCA) avaient fait part de leur inquiétude concernant la délivrance des Certiphyto, bloquée par certaines Draaf depuis le début de l'année. Pour rappel, tous les professionnels utilisant des produits phytosanitaires doivent être détenteurs d'un certificat délivré par la Draaf, baptisé Certiphyto, pour pouvoir utiliser lesdits produits, et ce depuis 2015. Un tel blocage se traduit donc par une impossibilité pour les professionnels de s'approvisionner en produits phytosanitaires.

> « La délivrance du Certiphyto conditionne l'utilisation des phytos »

Lors de cette même réunion, Mme Pannier-Runacher a par ailleurs confirmé l'annonce d'une suppression du CSP en l'état, et annoncé qu'il serait redéfini par la voie législative. En février dernier, le Premier ministre avait annoncé « l*a remise en cause du CSP dans sa forme actuelle* », et« *l'engagement à travailler rapidement à un conseil réformé, efficace, et sans surcharge administrative* ». L'annonce avait entraîné « *un cafouillage administratif* », selon Carole Ferrand, responsable formation et certification chez Racine Sap, précisant que certaines Draaf disaient « *attendre des décrets d'application pour savoir comment instruire les dossiers* ».



J.J - Agrapresse

Affichage de l'origine des produits transformés : cahier des charges et logo d'ici mai

À l'issue des Rencontres de la transparence, le 13 mars, la ministre déléguée au Commerce, Olivia Grégoire, a annoncé vouloir aboutir à « *un cahier des charges ainsi qu'un logo* » au plus tard en mai pour lancer d'ici l'été une expérimentation sur l'affichage de l'origine des ingrédients des produits alimentaires transformés. La ministre avait convié des acteurs de la grande distribution, de l'industrie, des associations de consommateurs, ainsi que le Collectif En Vérité, qui a mis au point une proposition de logo. Les parties prenantes se sont accordées sur le nom de la démarche : « Origine-Info ». La construction du cahier des charges se fera « *à plusieurs mains* », indique Olivia Grégoire, avec une consultation des consommateurs dans le choix du logo. « *Je serai attentive aux détails* », assure la ministre, qui cite notamment « *l'emplacement du logo* » et « *le périmètre des produits concernés* ». À l'instar du Nutri-score, les industriels seront libres de l'afficher ou non.

La France souhaite proposer cette démarche dans le cadre de la modification de la réglementation européenne concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (Inca). Dans un communiqué, la Coopération agricole déclare qu'elle sera « *attentive à la mise en place d'un cahier des charges pragmatique et simple, facilement utilisable pour les coopératives agricoles françaises* ». Elle soutiendra la possibilité d'un affichage dématérialisé, sous forme de QR code, par exemple. Cette solution aura le mérite d'être « *flexible pour les produits dépendant de la saisonnalité et vulnérables aux aléas climatiques* ». La FNPL (producteurs de lait, FNSEA) alerte, quant à elle, sur la présence de lait d'origine « Union européenne » dans beaucoup de produits laitiers, notamment chez les marques nationales en restauration hors domicile. Elle se félicite de l'initiative de la ministre et rappelle qu'un logo « lait collecté et transformé en France » est à la disposition des industriels.

J.G - Agrapresse

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

La Maison de l'Eleveur
votre devis sur www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
LES PLATEAUX À PAILLE C'EST MAINTENANT !
LIVRAISON GRATUITE*
DE 8 À 12M
DE 10.5 À 26 TONNES PTAC
APPELEZ-NOUS AU 03.24.71.74.27
*soumis à conditions sur France métropolitaine

Constructeur matériel agricole et forestier
Plateau C9/8m 11.25T PTAC
roues 12.5x15, échelles en option
A partir de
9700 € HT
7760 € HT
Treuil forestier
de 3.5T à 9T
A partir de
2747 € HT
2060 € HT
Porte-engins
4,50m PTAC 6.5T
8388 € HT
6710 € HT
CMS CONSTRUCTEUR
Tél: 03.84.63.93.12
www.cms-constructeur.fr
Soumis à conditions / Photos non contractuelles
VENTE DIRECTE

Les apéros cantonaux sont lancés !
Retour en image sur les deux premières dates

Les apéros cantonaux ont débuté cette semaine ! C'est l'occasion pour vous de vous retrouver pour un moment convivial, mais aussi de rencontrer et échanger avec les partenaires de ces évènements. Les Syndicats de la FDSEA et des JA ont sollicité le Service de Remplacement et Mutualia pour participer à ces temps de rencontres. Nous savons que la présence sur le terrain est indispensable pour que les liens se tissent,c'est pourquoi nous vous attendons nombreux pour les prochains rendez vous !

Chaque semaine vous retrouverez en une du journal les dates d'apéros à venir ! A très bientôt !

La FDSEA et les JA

LES APÉROS À VENIR

- 26/03/2024 > Chez Marc Laborde
- 04/04/2024 > Chez Boris Rouqet
- 05/04/2024 > Chez la Famille Calverie
- 08/04/2024 > Chez Rémi Papaïx
- 09/04/2024 > Chez la Famille Bru



Apéro chez Yoan Marquié (Séronais) le 18/03/2024



Apéro chez la Famille Asna (Lèze Arize) le 20/03/2024



Les JA de Plaines et Coteaux vous invite à leur « Truffade-saucisse » le 6 avril prochain !

ÉVÈNEMENT Le repas d'hiver 2024 organisé par les Jeunes Agriculteurs du canton Plaines & coteaux approche à grand pas. Pensez à réserver vos places !

En 2023 les Jeunes Agriculteurs du canton Plaines et Coteaux avaient déjà organisé leur repas d'hiver à la salle des fêtes des Pujols, en proposant un délicieux aligot-saucisse réalisé sur place par un professionnel de la recette typiquement Aveyronnaise !

L'an dernier la salle des fêtes des Pujols avait accueillie quasiment 300 personnes pour ce repas ! Et comme on ne change pas une équipe qui gagne, cette année l'équipe de Plaines et Coteaux renouvelle l'expérience !

Le rendez-vous est donnée le samedi 6 avril prochain, l'équipe des Jeunes Agriculteurs du canton Plaines et Coteaux vous attendent pour une soirée gourmande autour d'une truffade !

Pour la petite histoire le mot truffade provient du mot auvergnat trufada, signifiant pomme de terre. Ce plat simple est composé de tome fraîche de Cantal, de poitrine de porc fumée, et de pommes de terre sautées.

Au menu pour cette soirée : Salade composée, truffade-saucisse, et croustade en dessert. Le vin et le café sont compris dans le menu pour un total de 18€ par personne et 12€ pour les moins de 12 ans.

Les Jeunes Agriculteurs du canton Plaines et Coteaux vous proposeront également une buvette sur place et un DJ sera présent pour animer la soirée.

A.D

RÉSERVATIONS

La réservation pour le repas est obligatoire et le nombre de place est limité.

Pour réserver vos places appelez au 07.62.20.26.64.

Attention les assiettes et les couverts ne sont pas fourni, nous vous demandons de bien vouloir amener les votre.

Salon International de l'Agriculture : élection du nouveau président

OCCITANIE Un agriculteur Occitan à la tête du SIA. Le 13 mars 2024, Jérôme Despey est élu président du Ceneca, société propriétaire du Salon International de l'Agriculture et co-propriétaire du Concours Général Agricole avec le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

En conséquence, Jérôme Despey devient président du Salon International de l'Agriculture et succède à Jean-Luc Poulain, qui avait formulé sa volonté de quitter son poste à mi-mandat.

Viticulteur dans l'Hérault et président de la chambre d'agriculture de ce même département, Jérôme Despey donne quelques précisions sur la feuille de route qui sera la sienne à partir de sa prise de poste le 31 mars prochain :

« *Je souhaite m'inscrire dans la continuité et le renforcement de l'aura du Salon International de l'Agriculture, y compris à l'international pour faire rayonner l'agriculture française* ». Concernant le Concours Général Agricole, Jérôme Despey ajoute : « *Par ailleurs, il s'agira de développer le CGA en l'ancrant toujours plus dans la valorisation des produits de qualité.* » En conclusion, en tant qu'organisateur du Salon International de l'Agriculture et du Concours Général Agricole, « *nous avons une responsabilité particulière envers les producteurs qui voient couronner efforts et maîtrise technique en y alliant la tradition !* ».

Agence VFCRP



« Bienvenue » à la 64ème Foire Agricole de Réalmont !

RÉALMONT Samedi 6 et dimanche 7 avril le monde rural et citadin se donne rendez-vous, à Réalmont, pour faire des affaires mais aussi des rencontres conviviales.

La Foire agricole de Réalmont est régionalement connue pour ses différentes animations : exposition bovine, avicole, village des saveurs, matériel agricole neufs et d'occasion, véhicules utilitaires, petit outillage, grand marché, exposition de vieux tracteurs…



Pour cette 64ème édition, les Réalités Réalmontaises, comité d'organisation de la foire, proposeront un nouveau pôle, « La Cité de la Forêt et du Bois» dont l'animation majeure sera la Finale du Championnat de France de coupe sportive. Organisée par la Fédération Française de Sport en Milieu Rural, cette manche qui va se voir affronter 20 compétiteurs, issus de toute la France, est l'étape décisive au terme de laquelle seront sélectionnés les athlètes qui représenteront la France au Championnat du monde 2024 en Autriche. Les 5 épreuves se dérouleront sur le parking et les terrains autour du collège Louisa Paulin, du samedi après-midi et dimanche avec à 16h la proclamation des résultats, et la présentation des sélectionnés pour le championnat du monde. Mais la « Cité du bois et de la Forêt » c'est aussi la présentation de la filière bois et environnement avec de nombreuses entreprises qui présenteront leur savoir faire. Samedi 6 avril à 10h, à la Communauté des communes Centre Tarn, une conférence débat ayant pour thème, « la forêt tarnaise face au changement climatique » est proposée.

Après 5 ans d'absence, l'exposition avicole est de retour. Pour conclure un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour vous accueillir dans les meilleures conditions. N'hésitez pas à vous rendre sur les stands de buvette et de restauration des Réalités Réalmontaises, tripoux, aligot, grillades, huitres, crêpes… il y en a pour tous les goûts et toujours dans la bonne humeur.

La réalité Réalmontaise



COUP DE POUCE PRÊT À TAUX ZÉRO
INSTALLATION AGRI / VITI

AGRICULTEURS DE DEMAIN
NOUS FINANÇONS VOTRE INSTALLATION À TAUX 0 %

JUSQU'À 50 000 EUROS ET 35 % DU MONTANT TOTAL DES FINANCEMENTS ACCORDÉS PAR LA CAISSE RÉGIONALE AU TITRE DE VOTRE PREMIÈRE ANNÉE D'INSTALLATION*.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

*Offre réservée aux agriculteurs installés depuis moins d'1 an au jour de la demande du Prêt à Taux Zéro Installation Agri/Viti soumise à conditions, destinée à financer tout investissement réalisé lors de votre première année d'installation. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Le montant du Prêt à Taux Zéro Installation Agri/Viti est limité à 35% du montant des financements accordés par votre Caisse régionale au titre de votre première année d'installation et dans la limite de 50000 €. Exemple pour un total de financements de 100000 €, le montant du Prêt à Taux Zéro Installation Agri/Viti, d'une durée maximum de 180 mois, serait de 35000 €, TEG de 0%, hors assurance facultative et sans frais de dossier. Offre valable à partir du 15/03/2024 jusqu'au 31/12/2024. Renseignez-vous sur la disponibilité de l'offre dans votre Caisse régionale auprès de votre conseiller.
03/2024 – Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit – Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex – Capital social : 9077707050 € – 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images. BETC

Viande bovine, situation du marché en janvier

TENDANCES Après une fin d'année 2023 marquée par une incompréhensible pression à la baisse des cotations (notamment sur le marché de la femelle et du broutard) … le mois de janvier 2024 est marqué par le retour de signaux positifs pour les producteurs mais largement insuffisant : hausse des cotations, stabilisations des charges et diminution du prix de revient. Cependant, ces signaux restent bien insuffisants, et le prix de revient reste bien au-dessous des cotations quelle que soit la catégorie. Plus que jamais, dans ce contexte, il est primordial que les lois EGalim s'appliquent au plus vite, pour donner de la perspective aux éleveurs, avec la prise en compte majoritaire du prix de revient Interprofessionnel de référence !

Malgré une baisse de l'IPAMPA viande bovine sur la période, des coûts de productions toujours en légère augmentation sur le 2e semestre 2023 !

Après des mois d'inflation, bien que les prix des matières premières aient enclenché leur lente diminution sur l'année 2023 (chiffres de fin décembre 2023 comparés à décembre 2022 ; source : Ipampa viande bovine, RICA 2015, traitement Institut de l'élevage : aliments achetés : -9,8% ; engrais et amendements : -36,6 % ; énergie et lubrifiants : -2,8%), les indicateurs de prix de revient en viande bovine (calculés selon l'accord interprofessionnel en date du 22 mai 2019) augmentent de +0,4% sur le 2e semestre 2023. Cette hausse est conséquente, entre autres, à l'intégration des effets de l'application de la réforme de la PAC, qui implique pour les éleveurs bovins viande une diminution de leurs aides (de l'ordre de 8 centimes/kg). Sur le mois de janvier 2024, les tendances sur l'indice IPAMPA viande bovine sont à la stabilité : il s'élève alors à 131.5 points (VS 131.7 en décembre 2023, soit une baisse de 0.2 point). L'estimation FNB du coût de production sur le mois de novembre, baisse certes, mais reste à un niveau élevé.

		2023	Evolution			
		semestre 2	Semestre précédent	/ semestre précédent	Même semestre année N-1	/ même sem. année N-1
	IPAMPA BV	133,1	136,5	-2,4%	138,5	-3,9%
prix de revient	Vache races à viande (€/kg éc)	6,20	6,17	+0,4%	6,12	+1,3%
	Génisse races à viande (€/kg éc)	6,78	6,75		6,69	
	Jeune Bovin races à viande (€/kg éc)	6,00	5,98		5,92	
	Broutard races à viande (€/kg vif)	4,10	4,09		4,05	

Source : Idele d'après INOSYS-Réseaux d'élevage

Période	Indice IPAMPA Viande Bovine	Prix de revient de la Vache	Prix de revient de la Génisse	Prix de revient du JB	Prix de revient Broutard
Janvier 2024	131.5	6,12	6,70	5,93	4,05

Des signaux de marché, montrant une offre limitée en animaux !

La décapitalisation du cheptel bovin allaitant enclenchée depuis 2016, a été encore la tendance de l'année 2023 : ce sont 98 000 vaches allaitantes en moins en moyenne sur l'année 2023 par rapport à 2022). Alors que la consommation par bilan diminue globalement (-4.0 % à fin décembre 2023 / 2022), avec une diminution plus marquée sur la deuxième partie de l'année 2023, la décapitalisation elle aussi poursuit son chemin (-2.7 % en moyenne par rapport à l'année précédente) et se traduit par la poursuite de la tendance à la baisse des abattages, plus rapide que la baisse de la consommation. Sur 2024, les chiffres continuent de prouver ce manque d'animaux : -5.27 % d'abattages sur le début de l'année 2024 (Source : Normabev, cumul en semaine 5 de 2024 comparé à 2023).
La décapitalisation se traduit également par une baisse des naissances de 141 000 animaux sur l'année 2023 (-4.2%). Cette baisse implique donc une réduction des effectifs d'animaux mis sur le marché ! Ainsi, avec l'offre réduite et une demande accrue pour l'engraissement sur le marché français, les exports d'animaux vifs se sont réduits en 2023 de 7% (tous marchés confondus), passant sous le seuil symbolique du million de têtes exportées. Dans ce contexte, avec une telle réduction de l'offre, les volumes exportés restent restreints en début d'année (-5% en cumul jusqu'en semaine 5) et alors que la demande nationale, italienne et espagnole est dynamique, il ne peut avoir qu'un effet favorable sur les cours…

Des cotations à la hausse sur le 1er mois de l'année 2024, mais toujours insuffisantes par rapport aux coûts de production des éleveurs !

Après un 2e semestre 2023, qui a vu une forte pression des prix à la baisse (baisse de 0,28€/kg sur le Prix Moyen Pondéré entre la semaine 26 et 52) et ceci malgré une offre limitée en animaux, le mois de janvier 2024 voit la tendance s'inverser ! En effet, les 5 premières semaines ont été marquées par des hausses sur l'ensemble des catégories (augmentation du Prix Moyen Pondéré de 0.10€/kg sur les 5 premières semaines de 2024 : le PMP passe de 4.91€/kg en S1-2024 VS 5.01€/kg en S5-2024). Cette augmentation de cotations sur le mois de janvier 2024 a été visible sur l'ensemble des catégories, sans distinction que ce soit sur le marché de la femelle (vaches laitières et vaches allaitantes) ou sur le marché du mâle. Malgré cette hausse, le constat reste le même pour les éleveurs : le niveau des prix payés aux producteurs ne permet encore et toujours pas de couvrir les charges subies par les éleveurs.

Sur le mois de janvier 2024, l'écart entre le prix de revient interprofessionnel et la cotation se réduit sur l'ensemble des catégories (vache allaitante, jeune bovin et broutard) comparé au 2nd semestre 2023, du fait à la fois d'une baisse du prix de revient des éleveurs, et de la hausse des cotations ! **Les signes d'une amélioration de la rémunération des éleveurs bovins ne sont pourtant pas au rendez-vous sur mois de janvier 2024 ! Bien que les charges se stabilisent, la hausse des cotations gros bovins entrée abattoir n'est pas suffisante !!! Le prix payé producteur est donc toujours à perte, lorsqu'il est comparé au prix de revient !**











L'indicateur prix de revient interprofessionnel, l'élément indispensable au sein des contrats, pour faire face à l'envolée des prix des matières premières !

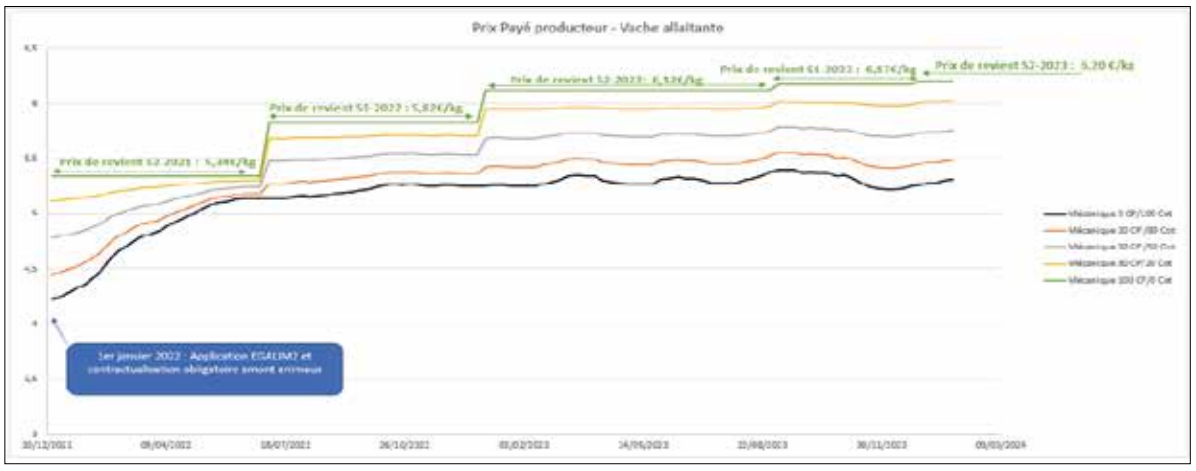
Il convient de rappeler que, dans le cadre d'EGALIM2, l'éleveur doit établir sa proposition de contrat à son premier acheteur et non l'inverse. Et le prix de revient interprofessionnel (selon la méthodologie de calcul en date du 22 mai 2019) - et non un autre ! - est, dans cette proposition, le socle indispensable à toute négociation, et doit donc être majoritaire ! Le résultat de la mécanique de prix issue de la négociation, et présente dans le contrat, ne sera alors plus négociable par l'aval de la filière.

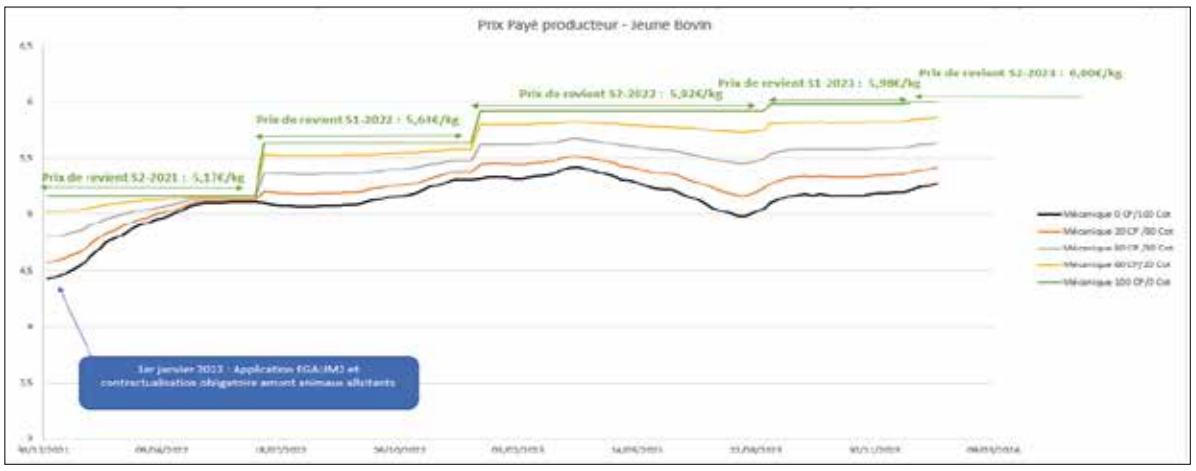
Par la prise en compte de l'indicateur interprofessionnel dans le contrat, l'éleveur a l'assurance de garder une viabilité économique sur son exploitation, face aux aléas extérieurs (flambée des matières premières, réforme de la PAC, hausse du SMIC ...). Par le contrat, l'éleveur est aussi assuré, de mieux contrer les éventuelles pressions à la baisse, saisonnières ou non, appliquées par les opérateurs. Il convient également de rappeler que la prise en compte de l'indicateur interprofessionnel dans un contrat, amène toujours à une meilleure valorisation que le prix du marché, même quand celui-ci augmente fortement comme en 2022 ! (cf. courbes ci-contre)

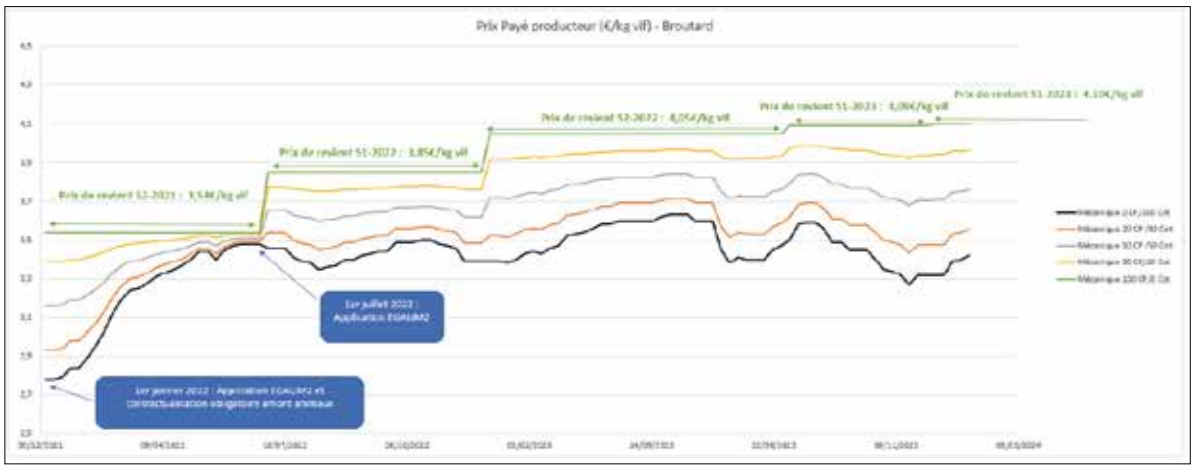
Enfin, cela permet de donner de la visibilité aux éleveurs, à la filière, comme aux financeurs pour accompagner les jeunes. Avec la moitié des éleveurs qui partiront à la retraite dans les 10 années à venir, le renouvellement des générations est urgent.

Les graphiques ci-contre donnent des exemples de situations concernant les prix payés aux éleveurs, sur vaches allaitantes, jeunes bovins et broutards, selon les modalités de prix négociées : si les ventes étaient au prix du marché (en noir), intégralement basée sur l'indicateur interprofessionnel de prix de revient (en vert), et entre les 2 avec des proportions différentes (en jaune, gris et orange)

FNB







Week end de Pâques, l'abattoir de Pamiers vous communique ces horaires d'ouverture

CALENDRIER 2024 BOUCHER & SALLE DE DÉCOUPE WEEK END DE PÂQUES

ABBATAGES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Semaine 14 01/04 au 05/04	FERIÉ - JOUR DE PÂQUES 01/04/2024	Porcs, veaux, équins	Veaux, gros bovins, ovins/caprins	Porcs & veaux	Veaux, gros bovins, ovins, caprins
Entrée des animaux la veille	Permanence : 19h - 20h Porcs & veaux	Ovins : 10h - 13h Bovins : 15h - 19h	Porcs & veaux : 16h - 19h	Ovins : 10h - 13h Bovins : 15h - 19h	PAS D'ENTRÉE

ATTENTION CHANGEMENT D'HEURE LE 31/03, LES HORAIRES DU DIMANCHE SONT 19H-20H

Semaine 18 29/04/2024 au 03/05/2024	Porcs, veaux, équins	Veaux, gros bovins, ovins/caprins	FERIE 01/05/2024 PERMANENCE ENTRÉE	Porcs & veaux	Veaux, gros bovins, ovins, caprins
Dimanche permanence Entrée : 19h-20h porcs & veaux	Ovins : 10h - 13h Bovins : 15h - 19h	PAS D'ENTRÉE	Porcs & veaux : 16h - 19h	Ovins : 10h - 13h Bovins : 15h - 19h	PAS D'ENTRÉE

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

CHAMBRE D'AGRICULTURE

SYLVOPASTORALISME

Sur les terrasses des pentes du département, les peuplements forestiers se sont installés par la mécanisation des systèmes agricoles. Aujourd'hui, il y a deux problématiques sur ces surfaces :

Comment améliorer la ressource existante ? Comment valoriser de façon agricole cette surface dite forestière ? Le sylvopastoralisme peut être une des réponses envisagée.

FACE AUX PROJECTIONS CLIMATIQUES, DEUX ÉLÉMENTS SONT À CRAINDRE :

► Un ralentissement de l'autonomie des élevages vis à vis de la ressource fourragère lié à des conditions climatiques défavorables aux prairies actuelles
► Une augmentation des risques liés à la non gestion des parcelles forestières, tels que des incendies, dévaluation de la valeurs des bois etc...

À QUI S'ADRESSE CETTE PRATIQUE ?

► Aux éleveurs souhaitant valoriser les surfaces intermédiaires et boisée aujourd'hui peu productives
► Aux éleveurs souhaitant améliorer les conditions de pâturage des cheptels

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA PRATIQUE :

- Avoir minimum 10 ha de surface forestière
- Les tiges doivent être à minima au stade gaulis (5 cm de diamètre pour 5m de hauteur)
- Posséder des connaissances en gestion forestière ou à minima être accompagné
- Disposer de temps pour l'exploitation forestière
- La connaissance du milieu

LES CHIFFRES CLÉS :

LE SYLVO		LE PASTO	
Coût d'une éclaircie sylvopastorale	Abattage : 7€ /m3 Débardage : 18€/m3	Croissance de la ressource fourragère plus longue dans le temps	Environ 3 semaines de différences
Couvert forestier à retirer	Entre 20 et 30 % selon l'état initial du peuplement	Zone de confort pendant les fortes chaleurs	4°C de différence entre prairie et couvert forestier
En éclaircie systématique : possible de maintenir les cloisonnements d'exploitation ouvert	La limite légale de largeur des cloisonnements est de 4m au-delà c'est du défrichement	Zones tampons en saison intermédiaire (printemps et automne)	10 ha en sylvopastoralisme font gagner 1 journée de bergerie pour 1000 brebis

IDÉES REÇUES	RÉALITÉS
Risque de blessure sur les animaux.	Aucune blessure constatée sur aucune exploitation à ce jour.
Les animaux vont abimer les arbres.	Si les animaux ne sont pas en surpâturage et ne restent pas trop longtemps les dégâts sont faibles (sauf chevaux et ânes).
La régénération forestière n'est pas possible.	Il faut prévoir une période de mise en défend pour obtenir une régénération forestière acquise et hors de danger de la dent du bétail

LE SYLVOPASTORALISME

+	-
Facilité d'accès dans les parcelles avec réseau de circulation suite aux éclaircies	Être vigilant vis-à-vis des essences à forte croissance
Ombre et abris pour le cheptel	Il faut que les souches soient les plus rases possibles

Contact : Nelson GUICHET, Conseiller Forêt, Arbre et Bois
nelson.guichet@ariege.chambagri.fr
05 61 02 14 00

msa santé famille retraite services

RÉFORME DE L'ASSURANCE RÉCOLTE : DÉSIGNATION DES INTERLOCUTEURS AGRÉÉS POUR LA CAMPAGNE 2024

Grâce à la réforme des outils de gestion des risques en agriculture, chaque agriculteur peut bénéficier depuis 2023 d'une Indemnisation par la Solidarité Nationale (ISN) lorsqu'un aléa climatique cause des pertes de récolte d'ampleur exceptionnelle sur son exploitation.

En 2024, une nouvelle étape est franchie avec le déploiement du réseau des interlocuteurs agréés, qui simplifie l'accès à l'ISN pour les exploitants agricoles. Ce réseau, constitué des entreprises d'assurance commercialisant des contrats d'assurance récolte subventionnables, a pour mission de gérer et verser l'ISN des productions non assurées dans plusieurs situations.

► Pour vos prairies non-assurées

L'ISN sera désormais versée par le réseau des interlocuteurs agréés, sans exception, quelle que soit votre situation.

► Pour vos cultures non-assurées :

L'ISN est désormais versée par le réseau des interlocuteurs agréés si vous êtes déjà partiellement assuré sur votre exploitation par un contrat multirisques climatiques, c'est-à-dire si vous avez souscrit un contrat d'assurance récolte subventionnable sur une partie de vos surfaces pour la récolte ou la vendange 2024.

Dans ces situations, vous devez préalablement **désigner votre interlocuteur agréé pour pouvoir bénéficier en 2024 de l'ISN sur vos surfaces non assurées. Cette démarche de désignation est réalisée sur une plateforme en ligne.**

Scannez le QR Code pour plus d'informations :

Scannez pour lire la Plaquette de présentation de la désignation des interlocuteurs agréés 2024 :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

CHAMBRE D'AGRICULTURE

COTURNIX 09 2024 : COMMANDEZ VOS SEMENCES !

Pour répondre aux enjeux de conservation de la biodiversité sur le territoire ariégeois, la Chambre d'Agriculture et la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège mettent en œuvre des essais dans le cadre du projet Agrifaune depuis plusieurs années. L'objectif est de développer les pratiques de gestion d'interculture pour favoriser la Caille des blés, et plus précisément la technique de semis de couvert estival dans les céréales post moisson. Après une année 2022 mitigé pour les couverts estivaux, 2023 a été une année de réussite : des biomasses jusqu'à 7-10 tonnes de MS/ha !

Réservez dès à présent vos semences de COTURNIX 09 2024 auprès de la Chambre d'Agriculture !

UTILISATION : Couvert d'interculture précoce estivale

- ► Densité de semis : 20 kg/ha
- ► Date de semis : 15/05 au 30/06

INTÉRÊTS FAUNISTIQUES :

Permet d'obtenir un couvert déjà implanté avant la moisson et éviter les passages de mécanisations répétées après la récolte, pour protéger la petite faune sauvage. Il protège notamment la Caille des blés, espèce emblématique de la région, dont le principal pic d'éclosion a lieu en juillet.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA PRATIQUE :

- ► Avoir la parcelle propre
- ► Stade de la céréales à paille : dès que la culture change de couleur, "brunie"
- ► Réactivité : dès que la météo annonce entre 15 et 20 mm, semer le couvert





TARIF
34€HT/ha = 1 sac

CONDITIONS DE VENTE :

- ► Plafond de 30 ha par agriculteur
- ► Zéro reprise possible
- ► Disponible uniquement pour les semis à la volée avant moisson
- ► Localisation des parcelles semées demandées afin de faire les suivis sur la Caille des blés, la culture suivante et la date de destruction seront demandées au cours de la campagne
- ► Présence du couvert jusqu'au 30 septembre

Afin de favoriser l'implantation du couvert COTURNIX 09 apportant une réelle plus-value environnementale sur les territoires, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège, l'OFB ainsi que le réseau cynégétique fédéral régional et national permettent de financer le surcoût (70€ HT/ha) induit par l'utilisation de semences bien spécifiques et de le proposer à la vente au prix réel de 34 € HT/ha.

Ce prix réduit permet d'obtenir un coût hectare compétitif face à d'autres types de couverts plus conventionnels qui répondraient aux obligations règlementaires sans pour autant apporter autant d'avantages que le COTURNIX 09 à la conservation de la biodiversité de la plaine agricole Ariègeoise.

SORGHO FOURRAGER



PIPER

RADIS CHINOIS



DAIKON CS

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES :

- ► Semis rapide, 10-15 ha/heure,
- ► Semis simple et à faible coût avec un épandeur à engrais (jusqu'à 24 m)
- ► Gain de temps sur les chantiers pendant et après les moissons
- ► Valorisation des dernières averses avant la période estivale
- ► Structuration, couverture du sol et production de biomasse en été
- ► Pâturable pour les vaches, brebis et chevaux dès le mois de septembre

Contact : Amélie CHEVALOT Conseillère Agronomie
amelie.chevalot@ariege.chambagri.fr
06 14 81 94 31

EN BREF

Cantines : l'atteinte des objectifs « Egalim » progresse malgré l'inflation

Les cantines avancent toujours doucement vers l'atteinte des objectifs fixés par la loi Egalim. D'après les résultats de la campagne 2023 de télédéclarations sur la plateforme « ma cantine », la part de produits répondant aux critères de la loi Egalim dans l'approvisionnement des restaurants collectifs progressait en 2022, malgré l'inflation alimentaire qui a mis à mal les budgets des cantines. Les estimations ont été réalisées à partir de 5 200 déclarations qui représentent 10 450 lieux de consommation, soit un taux de représentativité du secteur de l'ordre de 13 %. La part de produits « Egalim » (bio inclus) dans les approvisionnements s'établit entre 27,5 % et 29 % et la part de produits sous Siqo à 6,7 %. Pour les produits bio, le taux est estimé à 13 %. En 2021, 11 % des achats concernaient les produits bio, 6 % les produits sous signe de qualité et d'origine et 23 % l'ensemble des produits « Egalim ».

Un quart des cantines déclarantes ont dépassé le seuil de 20 % de produits bio et plus de 5 % ont dépassé les 50 % de produits durables et de qualité. Au total, un peu moins de 5 % ont rempli les objectifs fixés par la loi. Sans surprise, l'enquête montre que les cantines scolaires et la restauration collective d'État sont les plus avancées. Les secteurs de la santé et du médico-social restent à la traîne. Autre donnée intéressante : la viande « origine France » représente près de 42 % des achats des répondants. Le contexte très inflationniste de l'année 2022 (+ 12 % sur l'alimentaire) avait laissé craindre à certains observateurs des arbitrages budgétaires en défaveur des produits durables et de qualité. D'après le rapport gouvernemental sur la campagne 2023 de « ma cantine » qui sera transmis au parlement, le surcoût moyen lié aux produits Egalim et à l'inflation est de 30 à 67 cts€ par repas, « sachant que le coût matière moyen d'un repas est de l'ordre de 2 € en restauration scolaire (soit environ + 20 %) ».

J.G - Agrapresse

Indicateurs de marché viande bovine

Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2024 - Semaine 11

	Abattages France	Exports vif (têtes dont veaux)		Effectifs et sorties	Cotations françaises			Cotations Italie
	Total Gros bovins (têtes)	Italie	Espagne	Ecoulement JBviande : sorties normales	VacheV R= (€/kgC)	JB U- (€/kgC)	Maigre Ch U 400 kg (€/kgV)	JB U Modène (€/kgC)
Références	57 000	18500 (% /sem.2023)	9000 (% /sem.2023)	Abattage hebdo = 11160 têtes	6.20	6	4.1	Evol 2024/2023
S7	55 709	18 096 -3%	8 253 +1%	-1 700 0 sem.	5.45	5.51	3.44	6.19 +1%
S8	54 863	17 533 -5%	8 574 -2%	-1 600 0 sem.	5.45	5.52	3.47	6.19 +1%
S9	55 539	16 119 -7%	8 486 +9%	-1 500 0 sem.	5.43	5.52	3.54	6.19 +1%
S10	57 071	16 466 -14%	9 175 -3%	-1 400 0 sem.	5.46	5.52	3.55	6.19 +1%
S11	57 903	18 157 -0%	8 653 +2%	-1 300 0 sem.	5.45	5.50	3.57	6.19 +1%

Ovins — Entrée abattoir

Zone Sud

du 11 au 17 mars 2024

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER

Catégorie		U	R	O	Variation
AGNEAUX 2 (CIRÉ) €/kg carcasse	13 à 16 kg	-	-	8,56	(+0,11)
	16 à 19 kg	-	9,37	8,60	(+0,30)
	19 à 22 kg	-	9,13	-	+0,19)
	+ 22 kg	-	-	-	-
AGNEAUX 3 (COUVERT) €/kg carcasse	13 à 16 kg	-	9,49	9,06	(+0,17)
	16 à 19 kg	-	9,48	8,71	(+0,28)
	19 à 22 kg	9,77	9,10	8,45	(+0,36)
	+ 22 kg	-	8,58	7,74	(+0,25)

Veaux de boucherie

Élevés Bassin Sud

du 11 au 17 mars 2024

Couleur	Cours moyens relevés (en E/kg)	Conformation U	R	O
Rose Très Clair		-	7,61	7,21
Rose Clair		8,33	7,55	7,20
Rosé		7,56	6,61	6,33

Prix Moyen Pondéré (100 kg net) : 701,40 (+4,80)

Bovins maigres destinés à l'engraissement

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER — *du 11 au 17 mars 2024*

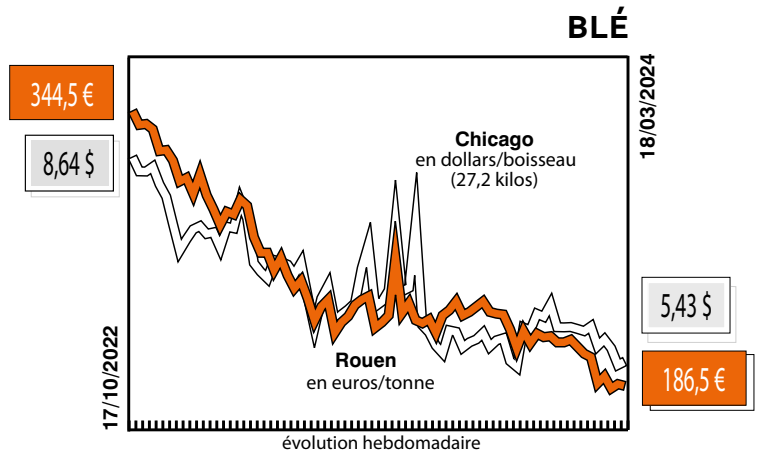
Blonds d'Aquitaine		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		250	300	350	270	400
E	Prix	4,55	4,45	-	3,95	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-
U	Prix	4,35	4,25	-	3,55	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-
R	Prix	3,40	3,40	-	3,30	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-

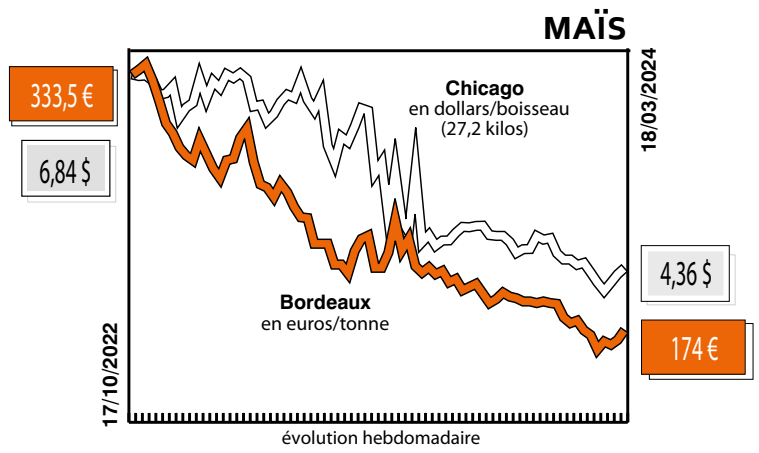
Croisés		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 300	300	400	270	400
E	Prix	-	3,65	-	-	-
	Écart	-	(=)	-	-	-
U	Prix	3,60	3,50	3,55	3,35	3,35
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	(=)	(=)	(=)
R	Prix	3,35	3,30	3,35	3,00	3,10
	Écart	(=)	(=)	(=)	(=)	(=)

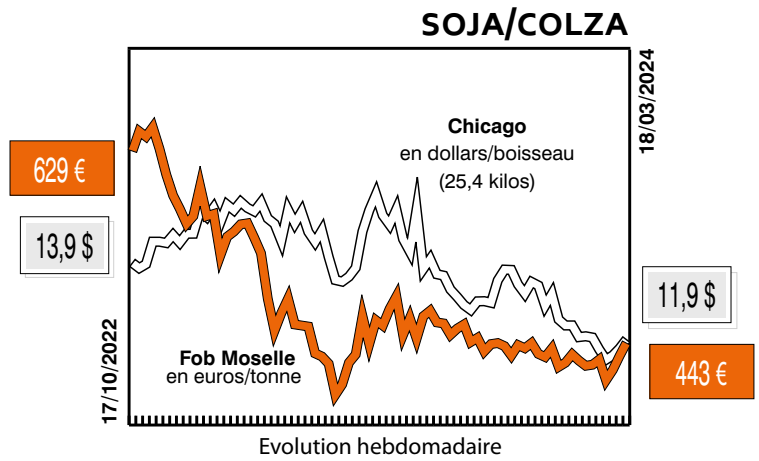
Limousins		Mâles 6 à 12 mois				Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 250	300	350	350 à 400	Inf. à 270	400
E	Prix	4,10	4,00	3,90	-	3,60	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-
U	Prix	3,80	3,75	3,70	-	3,50	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-
R	Prix	3,50	3,50	3,40	-	3,30	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-

Gascons		Mâles 6 à 12 mois			
		300	350	400	450
U	Prix	3,55	3,45	3,45	-
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)	-
R	Prix	3,30	3,25	3,20	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-

Céréales







Terres d'Ariège

Édité par la Société d'Édition et de Presse Agricole de l'Ariège
au capital de 5.000€ - Durée : 99 années
Terres d'Ariège
32, Av du général de Gaulle-09000 FOIX / Tél. 05 61 02 14 32
Email : terres.ariege@gmail.com
N°ISSN : en cours d'obtention
Abonnement : 109€ / **Prix au numéro :** 2€22
Commission paritaire : 0323T87809
Dépôt légal : parution

Gérant : Clémence Biard
Directeur de publication et responsable de la rédaction : Clémence Biard

Rédaction et mise en page :
Élodie Morgant - Adélie Delmas
Inès Nougadère-Duprat - Agence Très Bien

Abonnements et petites annonces :
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99

Impression : Digitaprint / 59361 Avesnes-sur-Helpe

Publicité nationale : SAS REUSSIR / 4-14 rue Ferrus, 75014 Paris

PETITES ANNONCES

➔MATÉRIEL ➔ANIMAUX ➔IMMOBILIER ➔DIVERS...

MATÉRIELS

VENDS Broyeur à céréales, bon état, moteur 10 chevaux, avec chariot distributeur - Tél : 06.83.66.02.28

VENDS Round Baller Mc Hale, V660 toutes options, très bon état, cause renouvellement - Tél : 06.88.65.73.77

VENDS Semoir à tournesol sorgho et maïs, 7 rangs, monosem + 24 disques souchu pinet + remorque 6 tonnes, 4 roues +Soufflerie pour cellule triphasé - Tél : 05.61.69.10.95 HR

VENDS Broyeur à céréales, bon état, moteur 10 chevaux, avec chariot distributeur - Tél : 06.83.66.02.28

81 - VENDS déchaumeur Penterra 20 dents 3M50 rouleaux + peigne état neuf – Tél 06.20.03.45.34

81 - VENDS tracteur Landini 5H100 avec chargeur Manip 2012 3000H crochet + barre + piton attel 30000 € HT + matériel de fenaison Kuhn semoir à cosmos 800L? état neuf désileuse Kuhn 3850 le tout BE - Tél : 06.12.21.58.36

81 - VENDS désileuse pailleuse Kuhn Altor 4560 4M3 an 2011 TBE - Tél : 06.81.99.92.69

81 - VENDS épandeur fumier Samson SP11 centrale hydro tendeur auto très propre - Tél 06.72.33.34.49

81 - VENDS remorque Rock 9T céréales semoir Kuhn maïs tournesol planter 2 7 rangs bon état - Tél 05.63.33.52.87

81 - VENDS vibro Kverneland 6M rouleau avant pour couper jambes tournesol cultipaker 3M avec rouleau charrue Naud 5 corps cultivateur 4M avec rouleau cage herse rotative Maschio DMR 3M semoir Gaspardo M300 cover crop Razol 28 disques en X semoir engrais Amazone 21M le tout en très bon état - Tél 05.63.58.30.20 HR 06.81.53.08.36

81 - VENDS cause retraite mat sol + fenaison + élevage B cellules + venti conne + vis - Tél : 06.20.61.76.29

31 - VENDS cause double emploi, benne bourdon 8T à ridelles ou en plateau fourrager - Tél : 06.18.92.59.54

31 - VENDS pirouette KHUN - GF6502 Faucheuse conditionneuse portée KHUN FC283 GII Tout bon état - Tél : 06.06.99.50.00

31 - VENDS Vibroculteur konskilde 4,70N reliage manuel - Tél : 06.84.53.33.53

31 - VENDS broyeur paille agha 4M an 2007 transport en long TB état epareuse rousseau 451 pièces tel : 06.08.51.62.59

31 - VENDS herse rotative occasion bloquée année 2000 machin DC 3000 Roul.packer hydraulique tel : 06.12.25.44.22

31 - VENDS 10 parcs de gavage galvanisés 3x1 - broyeur à grains LAW380 volt - gazeuse garros « la perfex » - radiant gaz peu servi - abreuvoir intox 3m - matériel d'élevage et de conserverie - le tout très bon état Tel : 06.21.85.80.65

VÉHICULES

81 - VENDS quad Suzuki 400 hydro TBE 4 pneus neufs 2010 9500 km 4000 € - Tél : 06.87.55.33.49

81 - VENDS tracteur Mc Cormick X7 de 2020 140 CV 1500H TBE bâti MX – Tél 06.22.15.91.20

31 - VENDS Citroen berlingo année 2004 212600kms, courroie, pompe a eau faite + vidange moteur + pneus neufs à l'arrière + attelage - Tél : 06.80.24.80.57

31 - ACHETE camion , VL , PL ou remorque , ou 4x4, étudie toute proposition - Tél : 06.19.13.13.62/06.78.09.57.70

31 - VENDS tracteur MF 122 Vigneron, 1 round-ballers Ghel 120x120, 1 faucheuse 6 assiettes JF 2400, 1 faucheuse conditionneuse Vicon KM 241, 1 paire de pneus 650x65x38, 1 cabine MF 168 ou 188 - Tél : 06.78.09.57.70

31 - ACHETE camion , VL , PL ou remorque , ou 4x4, étudie toute proposition - Tél : 06.19.13.13.62

ANIMAUX

Vends génisses, vaches et taureaux de race Gasconne des Pyrénées avec garanties sanitaires
Tél : 06 74 57 02 28
ou 07 85 17 70 38

Elevage blond inscrit UPRA, zone coteaux VENDS Ttaureaux 5 ans, vêlage facile, produit visible, repro 8 mois même père, indemne IBR/MHE - Tél 07.81.40 45.17

VENDS Porcelet croisés gascons 15/20kg, truies pleines ou vides - Tél : 06.80.73.47.73

VENDS Taureau limousin 2 ans habitué à l'attache - Tél : 06.82.41.86.12

VENDS Taureau Aubrac indemne IBR/BVD, très docile - Tél : 06.88.65.73.77

VENDS Taureaux limousin 8 ans et demi, docile, vaccins sanitaires ok - Tél : 05.61.68.64.03

81 - Elevage Limousin VENDS mâles reproducteurs 17 mois vêlage facile TGS - Tél : 06.81.99.92.69

81 - RECHERCHE agneaux de 1 an et + toutes races mâles - Tél : 06.42.79.81.37

81 - ACHETE chevaux , poney , ânes , lama , chèvre et mouton - Tél : 06.19.13.13.62

DIVERS

VENDS Vends balle de foin 120x120 avec ficelle - Tél : 06.83.66.02.28

VENDS Foin de prairie balle 120x120 sous abris à Lézat - Tél : 06.22.09.08.15

VENDS Charbon Anthracite 30/50. 1,7t dispo. 20€/sac de 25kg. Prix réduit si grande quantité - Tél : 06.68.03.21.42 à Ganac

VENDS Salle à manger style Basque, état neuf, buffet et table, 400€ - Tél : 06.88.54.20.09

VENDS bottes de foin de prairie naturelle 120x150 et bottes de paille rectangulaire 350kg - Tél : 06.16.18.62.61

VENDS Vends balles de foin 120x120 avec ficelle - Tél : 06.83.66.02.28

81 - VENDS balles enrubannées RG/trèfle 500 kg 25€/la balle, transport possible – Tél 06.33.54.43.25

81 - VENDS luzerne foin 1ère coupe BR 120x130 20 €uro la BR - Tél 06.45.00.60.48

81 - VENDS 230 balles paille de blé 120x120 plumeuse volailles Le Rêve Rég Graulhet - Tél : 06.32.95.79.70

31 - VENDS bruleur gueno état neuf petit prix cause pompe à chaleur - Tél : 06.23.53.53.74

31 - CHERCHE barre de toit galerie Peugeot 405 break année 1995 - Tél : 06.68.70.25.30

31 - CHERCHE foin + regain : boules 120X130 très bonne qualité. Livraison possible - Tél : 06.06.99.50.00

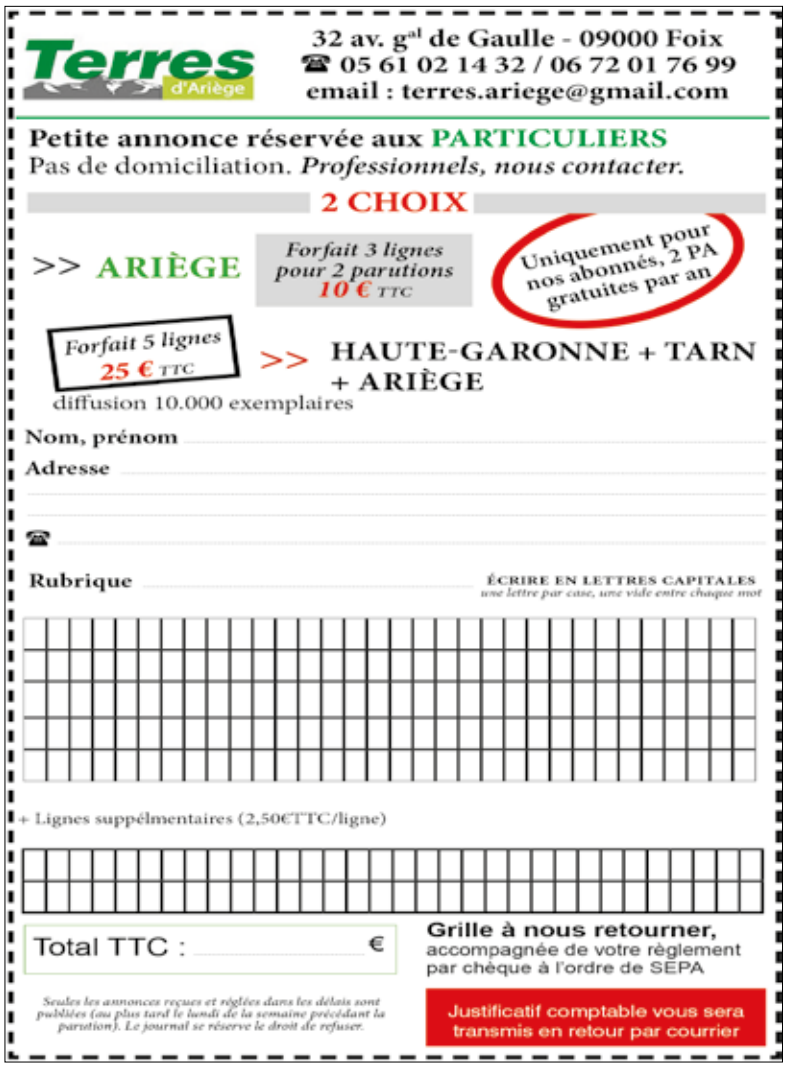
RÉCOLTES

31 - VENDS petites bottes de bille et de fourrage excellente qualité sous abri - Tél : 06.65.36.44.71

EMPLOI

CHERCHE chauffeur super lourd, pour transport de céréales en poly-benne, secteur Belpech. Contrat de fin août à fin novembre, temps plein, renouvelable tous les ans - Tél : 06.31.01.38.17

81 - RECHERCHE salarié agricole pour exploitation céréalière pour le 81 - Tél 06.71.06.33.50







Jean-Baptiste Couderc : s'installer dans le cadre d'une reprise progressive

INSTALLATION Installé depuis tout juste un an, Jean-Baptiste Couderc, éleveur bovin sur la commune de Nalzen, présente son parcours d'installation hors-cadre familial.

« S'installer avec des vaches, c'était un peu un rêve de gosse »

Jean-Baptiste Couderc : *Je viens d'une famille Lotoise, mes parents n'étaient pas agriculteurs, donc je suis ce qu'on appelle un «* hors cadre *». Mais j'ai quand même des racines agricoles puisque mes grands-parents avaient une ferme. Quand j'étais petit, j'ai toujours vu mon grand-père travailler dehors, avec les animaux, sur son tracteur, j'imagine que ça vient de là cette envie de m'installer moi aussi. Je n'ai jamais vraiment pensé à faire autre chose, m'installer c'était un peu un rêve de gosse, surtout avec des vaches !*

Le parcours de Jean-Baptiste

Jean-Baptiste Couderc : *J'ai commencé par une classique : le BTS ACSE, que j'ai fait à Auzeville. Etant donné que je n'avais pas de terres familiales, je ne savais pas trop par où commencer. Donc dans un premier temps j'ai travaillé à la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, j'avais un contrat d'un jour par semaine pour l'association «* Les steakeurs *», et c'est comme ça que j'ai commencé à connaitre un peu de monde dans l'élevage Ariégeois. Après ça, j'ai été embauché chez Brice Bousquet, au GAEC de Bellevue, par le Service de remplacement. Et puis, de fil en aiguille, j'ai appris qu'il y avait un couple, proche de la retraite, qui cherchait à transmettre leur ferme, sur la commune de Nalzen.*

« C'était vraiment l'opportunité parfaite pour moi »

Jean-Baptiste Couderc : *Cette reprise progressive, pour moi c'était parfait ! Ça me permettait de m'installer sur une structure déjà existante et stable financièrement. Et en plus avec des vaches ! C'était vraiment l'opportunité parfaite pour moi, alors je me suis lancé. J'ai monté mon dossier DJA avec la Chambre d'Agriculture, puis j'ai réalisé le plan de financement au Crédit Agricole, qui m'a accompagné tout le long de mon projet. J'ai été accompagné par Stéphanie Dedieu Lebrun, de l'agence de Lavelanet.*



L'œil du professionnel sur l'installation de Jean-Baptiste

Stéphanie Dedieu Lebrun : *Après avoir réalisé une visite sur l'exploitation que souhaitait reprendre Jean-Baptiste et identifié à ses côtés les projets liés à son installation, nous avons travaillé en commun le plan de financement. C'est un réel plaisir d'être son partenaire financier. L'accompagnement se poursuit encore aujourd'hui puisque nous venons de réaliser un temps d'échanges à "Un an de l'installation" dans le but de réaliser un point sur le démarrage de son activité. Je suis fière que le Crédit Agricole Sud Méditerranée en tant que Partenaire engagé de l'agriculture sur l'Ariège contribue à favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.*



Des projets pour l'avenir ?

Jean-Baptiste Couderc : *Aujourd'hui ça fait tout juste un an que je suis installé, l'ancien exploitant va bientôt partir définitivement à la retraite, donc on arrive au bout de la transmission progressive, et je vais travailler seul ensuite. Mais ça me convient bien, je crois.*
Pour l'instant j'ai envie de me focaliser sur l'essentiel : maintenir la dynamique de travail qui existe sur cette exploitation. J'ai un troupeau de Gasconne de 45 mères, un bâtiment récent, des terres en fermage, j'ai un système de commercialisation qui fonctionne très bien aussi, donc on va déjà faire en sorte de maintenir le cap et d'arriver au bout de mon projet d'installation sur 5 ans.
Il y a une chose que je n'aurais peut-être pas fait si j'avais dû partir de zéro, c'est la vente directe. Les anciens propriétaires vendaient tout en direct, en livraison, quasiment exclusivement dans le département en plus. C'est une chance de pouvoir partir avec cette base : j'ai tout un portefeuille de clients sur les secteurs de Tarascon, Foix, Ax les thermes, Varilhes… Grâce à ce mode de vente, je sais que j'ai une certaine sécurité financière, ça à un côté rassurant, surtout quand on rachète tout seul une exploitation.

A.D



PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Terres d'Ariège
32, Av de Gaulle - 09000 Foix
Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99
www.terres-ariege.fr
REUSSIR
Terres d'Ariège